

Avril 2007

N°42

## Salaires...

### 3% au 1<sup>er</sup> janvier où en est-on?

Dès le mois de décembre 2006, les Traminots se sont mobilisés sur la question des salaires.

Ils se sont majoritairement battus contre les critères mais aussi pour une augmentation de salaire tout de suite, l'abandon de la lutte par une organisation a fait momentanément capoter les choses.

Les Traminots constatent avec nous le manque évident de combativité des organisations syndicales qui laissent à la direction une voie royale pour tout imposer.....critères, bas salaires, mauvaises conditions de travail.

**La revendication des 3% au 1<sup>er</sup> janvier à fait long feu, aujourd'hui les Traminots sont « cocus » !**

La Cgt n'accepte pas cette situation, **elle a accepté de soutenir le cahier revendicatif de Sud, ce n'est pas pour tout abandonner si vite.**

**Elle continue à défendre l'intérêt des Traminots**, appelle à l'unité mais ne reçoit que des réponses négatives des autres organisations.

**Que pensent les Traminots d'une telle situation ?**

Quelques fois l'unité semble se construire, comme en décembre,

mais là aussi Cgt s'est retrouvée trop vite toute seule pour s'opposer aux critères.....!



La Cgt défend toujours la revendication des 3% pour aller vers un point 100 élevé garant d'un bon salaire pour les Traminots.

La Cgt n'est pas d'accord pour que les primes prennent trop de place dans le salaire des Traminots, cela est trop aléatoire.

Elle revendique aussi depuis longtemps l'indexation de toutes les primes sur le point 100, ce qui garanti une évolution régulière des primes.

Cette idée de l'indexation des primes sur le point 100 avance,

d'autres organisations reprennent cette idée comme pour la PIBC .

Oui, mais voilà, dans le même temps elles écrivent ne pas vouloir porter leur effort sur la seule augmentation du point 100...qui ne profiterait qu'aux gros salaires...???

Il y a là une contradiction fondamentale....!

**La Cgt affirme sa volonté de revendiquer un point 100 fort, seul capable d'assurer un vrai salaire aux Traminots, elle milite pour un DRC unique applicable à tous les Traminots.**

Elle demande aux Traminots à signer la pétition de soutien pour défendre le cahier revendicatif de Sud qui reste pour la Cgt toujours d'actualité.

**Ce cahier revendicatif devrait être défendu avec plus de convictions et de persévérance.**

**La Cgt appelle nos camarades de Sud à revenir sur les 3% minimum au 1<sup>er</sup> janvier, à continuer à porter leur cahier revendicatif.**

**Les organisations syndicales ne peuvent pas abandonner au premier prétexte.....au premier refus de la direction ! Il est de leur devoir de se battre**

# PIBC

## ***S'il doit y avoir négociation : mettons toutes les chances de notre côté !***

Pendant plusieurs années, les directions successives ont tout tenté pour modifier la PIBC, sans succès fort heureusement.

Si l'on regarde les choses de plus près, on constate qu'une large majorité de conducteur touche cette prime intégralement.

Payé aujourd'hui en une seule fois elle représente un apport financier non négligeable pour les familles.

**Revoir cette prime, pour améliorer les choses ne pose pas de problème à la Cgt.**

Mais que doit-on revoir dans cette prime :

- ◆ Le mode de paiement ?
- ◆ Le rythme des paiements, au mois, à l'année ?
- ◆ Le décompte des accidents responsables ?
- ◆ Doit-on revendiquer une augmentation ?

A-t-on consulté les conducteurs sur leurs attentes ?

Et si pour une fois on travaillait syndicalement ?

Avant de rentrer en négociation sur cette prime il serait très utile que les organisations se rencontrent, pour évaluer, mesurer, comparer, analyser les différentes propositions des syndicats.

Malheureusement, il semble bien qu'organiser des réunions de travail entre syndicat soit aujourd'hui difficile.

La rivalité permanente qui existe entre les organisations gangrène toute avancée.

**Pourquoi ouvrir un nouveau chantier de négociation sur la PIBC alors que la question des critères des « DRC » n'est pas réglée ?**

**Pourquoi ouvrir un nouveau chantier de négociation sur la PIBC alors que sur les salaires nous sommes en échec, les 3% d'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier restent à conquérir.....?**

**Quel est ce syndicalisme qui passe d'une revendication à l'autre oubliant sur le bord de la route toutes les revendications non satisfaites ?**

**Avant d'en arriver à l'irréparable la Cgt propose :**

- ⇒ que chaque organisation avance ses idées, et qu'un débat serein et tranquille s'installe devant les Traminots.
- ⇒ Qu'il n'y ait aucune précipitation
- ⇒ Que les choses mûrissent tranquillement.
- ⇒ Que le rythme de la négociation soit à l'initiative des syndicats et non pas du patron.
- ⇒ Que l'on pèse bien le pour et le contre avant toute signature.

**Que l'on ne se retrouve pas dans la même situation qu'avec les « DRC » qui sont globalement un échec retentissant.....puisque'ils laissent beaucoup de salariés sans rien aujourd'hui...!**

Prenons notre temps rien ne presse, il n'y a pas d'urgence !



## RECRUTEMENT:

La direction rencontre des difficultés pour recruter la centaine de conducteurs nécessaires pour palier les départs à la retraite et l'ouverture de la ligne B.

Qu'elle se rassure ce n'est que le début car compte tenu des spécificités et de la pénibilité du métier, des conditions de travail qui se dégradent de jour en jour, d'un DRC utopique et pour un salaire de « SMICARD », les prétendants ne se bousculent pas au portillon!!!

## OTCM:

Une réunion de plus...

Concernant le transport des caisses la direction explore plusieurs pistes tant sur la fréquence que sur l'ergonomie des caisses et l'aspect juridique...

La question des tenues sera traitée en 2008.

Quant à la question qui fâche sur la qualification la direction fait la sourde oreille.

Pour la CGT les OTCM, comme tous les agents de maîtrises, doivent bénéficier du même coefficient que les agents de maîtrises du mouvement soit le coef 240.

Des négociations ont été demandées pour que rapidement la direction réponde à cette revendication.

## CONDITIONS DE TRAVAIL CONDUCTEURS:

Le Jeudi 05 avril 2007 la direction propose un roulement été pour soi disant supprimer les disponibilités....

**La CGT n'est pas opposé à cette proposition si toutes les « dispos » sont supprimées et que la direction respecte ses engagements.**

Ce roulement sera applicable à partir du mois de juillet et distribué le 02 Mai 2007 .

A l'essai cette année et il sera appliquer pour 2008 avec un avenant à l'accord si cela convient aux conducteurs.

Un bilan sera fait en Novembre 2007.

Conditions: arrêt des permutations des congés d'été au 15 avril 2007, au lieu du 15 mai, pour édicter ce roulement..

Par contre, pour les agents qui permuteront leur congés après le 15 avril, ils effectueront respectivement la ligne ou la programmation de travail du collègue avec lequel ils ont effectué leur changement.

**Par conséquent aucun conducteurs titulaires ne doit être « dispo » sur son prochain roulement d'été.**

**A SUIVRE.**

## OPHOR:

C'est ainsi qu'est surnommé le nouveau système de mesures automatiques et d'analyses de temps parcours mis en place à partir de mai 2007.

Son but est de:

- décortiquer les temps perdus (attente en ligne, circulation, attente aux arrêts, aux feux...)
- mesurer la vitesse commerciale selon les tranches horaires
- compter les usagers (quantifier le nombre de montées et de descentes par arrêt)
- contrôler ainsi l'heure de passage aux arrêts.

En réalité son but est d'optimiser les TM en supprimant toute les pertes de temps pour quelques raisons que ce soient...et **augmenter ainsi sur le dos des conducteurs la rentabilité et la productivité, contrôler la ponctualité/régularité et limiter la fraude.**

**Le « flicage » accru des conducteurs que certains d'entre nous mesurent déjà à la sortie des dépôts et sur les kiosques accentue cette tendance.**

**Conductrices et Conducteurs la CGT vous invite à respecter scrupuleusement le Code de la Route et les Prescriptions Générales de l'Entreprise ( PGE ).**

**La mésaventure de Jean Luc peut bien se reproduire, attention, les « lois Sarkozy » sont toujours en vigueur.....**

## TITULAIRES AMPLITUDES :

Il semblerait que ces places soient « boudées » par la plupart des conducteurs...et pour cause.

Les conditions de travail se sont fortement dégradées par la recherche permanente de productivité et par la signature d'accords d'entreprise ( accord de janvier 2000 et avril 2003) permettant notamment :

- 14 heures d'amplitudes
- 7h40 de travail journalier ( pouvant aller jusqu'à 10h00).

Les TM des amplitudes sont aux taquets et la modique contre partie de repos samedi/dimanche ne suffit plus pour rendre ces roulements attractifs.

Les futurs titulaires seront pour la plupart des « jeunes » embauchés qui sont prêts à tout accepter pour avoir un roulement de repos/travail.

Et s'il n'y a pas suffisamment de titulaires...les voltigeurs pour une fois peuvent deviner facilement et à l'avance la nature d'équipes qui leurs seront programmées.

# REGLEMENT EUROPEEN ... attention danger !

**En mai prochain, un règlement européen sur les Obligations de Service public de transport de voyageurs (OSP) sera entériné au Parlement Européen à Bruxelles**

L'Union Interfédérale des transports (UIT) CGT, FO, CFDT et CFTC ainsi que la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et la Fédération Européenne des Syndicats (ETF) trouvent le texte inacceptable et lancent une pétition européenne pour des services publics de qualité, accessibles à tous.



L'objectif de l'UIT, de la CES et de l'ETF est tout autre et vise à la prise en compte des aspects sociaux en particulier lors des changements d'opérateurs à la suite des passations de marché ainsi que :

**Les Traminots Toulousains sont, comme tous les traminots de France et d'Europe, concernés par ce règlement.**

Tout d'abord ce règlement sera appliqué in extenso dans tous les pays de l'Union Européenne.

Les conséquences, s'il est maintenu en l'état, seraient dramatiques pour les salariés comme pour les usagers qui paieraient le prix fort du « moins disant social » lors de futurs appels d'offres avec la dégradation de la qualité du service public et la suppression des acquis sociaux.

**En effet ce projet donne l'obligation de lancer un ou plusieurs appels d'offres pour l'exploitation des réseaux sous forme d'allotissement bus, tramway, métro.**

**Exemple: la situation du réseau de Stockholm ou coexistent un opérateur pour le métro, un autre pour le tram et TROIS pour les bus!!!**

La conséquence directe de l'allotissement est la mise en compétition des salariés.

L'objectif de ce texte est de « développer la concurrence » dans le domaine des transports publics.

Or aucun règlement quel qu'il soit ne peut légitimer que de l'argent public soit transféré de façon massive pour satisfaire les appétits financiers d'une poignée de groupes multinationaux.

- Des obligations de normes de qualité de service et des critères sociaux impératifs pour l'attribution de contrat de service public;

- Une réglementation garantissant un haut niveau de sécurité et de qualité pour les usagers et leur égalité de traitement tant du point de vue de l'accès aux transports qu'au niveau de la tarification;

- L'abandon des obligations d'appel d'offre et l'exclusion du champ de la concurrence des réseaux intégrés de transport public;

- La liberté de décision pour les États, les Régions, les Municipalités des modalités d'organisation des transports publics de voyageurs;

- La prise en compte de normes environnementales.

**De notre capacité à nous mobiliser dans toutes les entreprises de transports de voyageurs, urbain et interurbain dépendra notre avenir.**

**SIGNEZ MASSIVEMENT LA PETITION EUROPEENNE .**

**Le combat syndical ne peut plus se mener simplement à l'intérieur des murs de l'entreprise.**

**Aujourd'hui il n'est plus possible d'ignorer ce qui se passe au dehors.**

**Le syndicalisme doit prendre en compte toutes les complexités qui s'instaurent avec l'Europe libérale.**

Forte d'un certain laxisme au CE, la Direction persiste à présenter ses divers projets sans adresser aux élus les documents nécessaires permettant un examen suffisant.

**La CGT a fortement protesté et a exigé le retrait immédiat des points de l'ordre du jour pour lesquels aucun document n'avaient été joints préalablement... Pour acte!**

## **TECHNIQUE ATLANTA:**

Usant de tous les prétextes et reconnaissant son erreur sur les roulements repos/travail actuels, la direction refuse la proposition des salariés des services techniques pour remettre en place le roulement 10 semaines ( supprimé par Connex) tout comme elle refuse que l'équipe de nuit finisse, comme toute la semaine, à 1h00 du matin le dimanche.

Alors que la direction prône la qualité, elle démontre dans ce cas sa totale incohérence puisqu'elle préfère le dimanche soir prendre tous les risques et laisser intervenir du personnel sans formation gaz (niveau 2) outrepassant ainsi toutes les règles de sécurité liées à l'utilisation des bus GNV plutôt que de répondre aux souhaits des agents techniques.

Las d'un discours stérile, la CGT propose à la direction une réunion tripartite pour finaliser les propositions .

La direction accepte de laisser la situation actuelle dans l'état, sans aucune pénalité pour les salariés, et de contrôler l'évolution sur l'organisation dans le projet général.

## **SERVICE LOGISTIQUE:**

Tout d'abord la CGT a demandé que ces agents soient considérés comme des agents des services techniques. Ensuite faute de document et d'information la CGT a exigé le report au prochain CE de cette question.

*Il semblerait que la direction veuille imposer un roulement unique et uniformiser les différents métiers. A suivre.*

## **RECETTE ATLANTA ET LANGLADE:**

**La présentation du directeur est claire: mise en place de distributeur de tickets automatique!!!**

Après la suppression des conducteurs reclassés assurant la navette personnel du Giat, la direction SUPPRIME les postes de reclassement des « recettes ».

Devant l'aggravation des conditions de travail des conducteurs et la pénibilité du métier, dont la Direction porte l'entière responsabilité, il sera difficile prochainement d'envisager un reclassement...**apte à la conduite ou au chômage?**

Face aux interrogations de la CGT, la direction répond simplement qu'elle présentera un volet social pour ces agents reclassés

**Pour la CGT pas d'équivoque, ces postes aux « recettes » doivent être pourvu de personnels reclassés et pas occupés par des « vulgaires machines automatiques ».**

De plus, ce choix politique injustifié coûte doublement aux contribuables puisque le système télébillétique mis en place semble obsolète par rapport au futur choix des DAT des recettes ???

## **RESEAU DE NUIT:**

Le SMTC étudie la proposition de regroupement des lignes sur deux terminus de Marengo et du Cours Dillon et un temps de régulation minimum sur les terminus extérieurs pour que les conducteurs soient le moins possible isolés.

La CGT espère que dans la logique de productivité actuelle la direction n'appliquera cette mesure que sur les terminus extérieurs ???

## **MAGASIN :**

La direction ose affirmer, concernant l'approvisionnement des magasins en pièces détachées, que pour 2007 la stabilité est retrouvée.

Derrière un bureau certainement mais pas devant des centaines de casiers vides!!!

La CGT s'étonne que plus de 450 références sur le Giat et plus de 260 sur Atlanta soient manquantes.

Comment la direction peut justifier que des consommables tels que filtres à gasoil, bougies, sondes...soient en rupture de stock ?

Il n'y a aucune explication, si ce n'est que la CGT demande depuis plusieurs mois au directeur du réseau bus une réunion tripartite pour qu'une bonne fois pour toute tous les problèmes relevés soient solutionnés dans l'intérêt du service public.

Aura-t-il la volonté de le faire?

**Là réside la clé du problème, mais depuis plusieurs années la démonstration de sa politique de gestion libérale de notre entreprise tend à penser que le service public n'est pas son soucis majeur..**

## **MUTUELLE:**

Le transfert de mutuelle semble plus difficile que prévue même si la Direction affirme qu'il ne faut pas paniquer.

Évidemment dans le cas où l'on n'a pas de soucis de santé pas de panique mais dans le cas contraire?

**La CGT déplore que le personnel administratif en charge de la mutuelle soit en sous effectif ne leur permettant pas ainsi de finaliser tous les dossiers dans les temps.**

La direction porte l'entière responsabilité des délais impartis et de tous les problèmes rencontrés par tous les salariés de Tisséo.

Conjoints, enfants et Traminots de Tisséo ne remercie pas la direction pour son choix unilatéral, dicté et imposé vers une assurance santé.

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

## MARS 2007

### Question 6503 CGT:

**LIGNE 61:** la CGT dénonce le nouvel aménagement routier route de Launaguet qui oblige les conducteurs à enfreindre le code de la route.

La CGT demande à la direction d'intervenir rapidement auprès des autorités compétentes pour que les avenues et franchissements des ronds points soient effectués en toute sécurité.

### Question 6520 CGT:

La CGT demande une permanence quotidienne de la DRH sur les 2 sites ce que refuse la direction prétextant qu'actuellement cette organisation n'est pas à l'ordre jour...

### Question 6521 CGT:

**Navette:** La direction affirme que la navette assurant la liaison entre Giat, Atlanta, Delagnes et Daurat fonctionne toute l'année exceptée au mois d'août. A suivre.

### Question 6522 CGT:

**TAD:** La CGT a demandé l'aménagement d'un local pour les salariés des TAD. Prétextant un manque de locaux disponibles la direction refuse, cependant c'est à elle en tant que « donneurs d'ordres » d'assurer et d'assumer ses responsabilités envers les salariés des entreprises sous traitantes.

### Questions 6523 CGT:

#### **VOLTIGEURS :**

**La CGT demande que les voltigeurs bénéficient d'un roulement de repos identique aux titulaires de ligne.**

La direction se réfugie derrière les mathématiques expliquant que 17% de repos sont décalables.

Pas de volonté d'améliorer les conditions de vie et de travail des voltigeurs.

Des embauches conséquentes et une toute autre volonté permettraient de répondre à cette revendication.

**La CGT se rappelle lorsqu'elle a proposé la mise en place du premier roulement de repos/travail pour les voltigeurs que la direction refusait catégoriquement ce projet jugé irréalisable ?????**

**Et certaines organisations syndicales combattaient alors ce projet CGT prétextant que cela entraînerait la disparition des titulaires de ligne ???**

### Question 6524 CGT:

**LIGNE 51 :** La CGT demande pourquoi l'offre de service est supprimée le samedi.

La direction répond que la saisonnalité du réseau est adaptée aux besoins de la clientèle...

**Quel paradoxe de vouloir à l'ouverture de la ligne B « fidéliser » et « inciter » les usagers à utiliser les transports en commun et réduire voire supprimer les moyens.**

**Cela n'a rien à voir avec le service public. Tisséo ne se gère pas comme une entreprise privée!**

### Question 6525 CGT:

**Toilettes L51,59,77,33 :** La CGT demande que tous les terminus extérieurs soient équipés de toilettes.

Ce n'est pas la priorité de l'entreprise car seul le terminus principal est doté de toilette et le secondaire d'un module « chimique ».

Le directeur se contente de reconnaître qu'il reste des cas à traiter mais aucune décision pour remédier à ce problème d'hygiène et de conditions de travail.

Seule la ligne 33 semble interpeller le directeur qui reverra l'équilibrage des temps de battements à Bruguères pour permettre aux tramots d'accéder aux toilettes.

### Question 6516/6517/6526 CGT:

#### **AGRESSIONS :**

1. La CGT a demandé pourquoi le suivi médical suite à une agression est effectuée en dehors du temps de travail,
2. qu'une info claire et précise soit dispensée à tout le personnel d'exploitation concernant toutes les procédures administratives, médicales..
3. Que soit instauré dans l'entreprise un lieu d'écoute et de parole pour tous les salariés victimes d'agressions.

Ces questions sont transférées au prochain CHSCT

# Crèche

Suite à de plus en plus de demandes des salariés de Tisséo rencontrant des problèmes de garde d'enfants, la CGT a sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse (CAGT) et plus particulièrement son représentant au Service Développement au sujet de la création d'une crèche sur le site de Langlade.

Il est vrai qu'avec les bonnes conditions de vie et de travail à Tisséo « il est facile et pas cher » de trouver une crèche ou une gentille nounou pour garder les enfants de 5h00 à 22h00 !!!

Cette crèche serait dans l'enceinte de l'hôpital Marchand (dont le «patron»est le Conseil Général) et doit accueillir les enfants des entreprises du futur Cancéropole.

Les entreprises Sanofi, laboratoire Pierre Fabre, les Hôpitaux de Toulouse...etc. regroupées sur le futur site du Cancéropole à Langlade sont favorables et disposées pour définir les modalités d'accueil des enfants des Traminots de Tisséo Réseau Urbain.

La CGT adresse un courrier à la Direction de Tisséo

pour que les démarches administratives soient faites auprès du Service Développement de la Communauté d'Agglo pour que ce projet aboutisse.

Concernant le site d'Atlanta, la CGT demande également à la DRH d'entamer les démarches auprès des crèches environnantes (Crèches municipales, Conseil Général...).

En effet, le Service Développement n'attend qu'une chose : une demande écrite de la Direction de Tisséo pour officialiser les démarches entreprises par la CGT.

La CGT informera les Traminots de la réponse du DRH mais en tout état de cause et vu les réponses favorables des parties prenantes, la CGT ne comprendrai pas que la Direction refuse d'intervenir auprès des instances dans l'intérêt des Traminots et de leur famille.

# Egalité Homme-femme..harcèlement

Dans notre entreprise comme dans beaucoup d'autre le harcèlement existe.

Comme partout peu de salariée décide d'en parler autour d'elles de peur de représailles.

La CGT rappelle que quelque soit le harcèlement, leurs auteurs sont passibles de poursuites et que la Direction, laissant ce genre de pratique se développer dans notre entreprise sans intervenir, «cautionne» les faits.

La Direction doit prendre des dispositions pour prévenir tout harcèlement psychologique, moral, sexuel dans l'entreprise.

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) peut aussi proposer à la Direction des mesures de prévention notamment en matière d'aménagement des conditions de travail.

C'est a la Direction d'assurer la sécurité de ses salariés.

**La CGT exige la suppression des critères d'attributions illégaux faisant référence aux absences pour grève, maladie, maternité, congés paternité appliqués aux DRC !**

**Je souhaite :**

- me syndiquer
- prendre contact

**Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : .....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Date d'entrée.....Qualification.....

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex  
E-mail [cgt.semvat@free.fr](mailto:cgt.semvat@free.fr) - tel 05 62 11 29 78 – fax 05 62 11 29 96



**Pour agir, participer et décider  
Je me syndique à la Cgt**

avec



**Gagner  
c'est possible**